

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3360 - Mercredi 20 Mars 2019 - Prix : 200 Fc

PRISONNIERS POLITIQUES

L'impossible grâce



« Heureusement, que je n'ai reçu aucun courrier faisant état de cette demande parce que comment voulez-vous que des gens qui ont attenté à ma vie ou à celles d'autres autorités étatiques ou celle d'un gendarme, à peine les sentences prononcées puissent vouloir être graciées, pour moi cela équivaut à une insulte à la justice ».

Le 18 mars dernier, le président-candidat, Azali Assoumani a tenu une conférence de presse dans la soirée. Au cours de celle-ci, la question sur une possible grâce des prisonniers politiques a été soulevée. Azali Assoumani a démenti avoir « reçu un courrier de demande de grâce par les prisonniers avant son congé ». Pourtant, les familles des détenus ont

certifié l'avoir fait en décembre.

Toujours est-il que, à entendre le président aujourd'hui en congé, il n'a nullement été question pour lui de faire usage de cette prérogative constitutionnelle. « Heureusement, que je n'ai reçu aucun courrier faisant état de cette demande parce que comment voulez-vous que des gens qui ont attenté à ma vie ou à celles d'autres autorités étatiques ou celle d'un gendarme, à peine les sentences prononcées puissent vouloir être graciées, pour moi cela équivaut à une insulte à la justice », a martelé Azali Assoumani. « Pour moi, les gracier aussi rapidement serait comme une façon de pousser d'autres à commettre des actes hautement répréhensibles », a-t-il fait valoir.

LIRE SUITE PAGE 3

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Azali tient son meeting de Mutsamudu dans un stade de Missiri plein à craquer

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

NASSUF DJAILANI, ÉCRIVAIN

" C'est un texte qui part des Comores, mais qui a une vocation universelle "

Dans l'œuvre de Nassuf Djailani, Combo, le personnage-héros fait le choix radical quitte à y perdre sa vie. Il se vit comme un résistant qui renvoie au bourreau la violence qu'il produit. Dans cette fable, l'idée recherchée par l'auteur est de se réapproprier un chapitre capital de l'histoire des Comores qui selon lui, expliquerait le marasme actuel. Fouiller, interroger et tenter de donner corps à des calvaires rompus.

Question : "En finir avec Bob", quel sens peut-on attribuer à ce titre ?

Nassuf Djailani : Ce titre programme est à la fois une provocation et une invitation. Une provocation esthétique d'abord contre les fantômes qui nous hantent. Parmi ces fantômes, il y a la figure qu'a incarné Bob dans l'histoire passée et récente des Comores. Il ne vous a pas échappé que, sans le nommer, la pièce fait référence à la période du mercenariat aux Comores. Ce qui a été au centre de ma préoccupation au moment de l'écriture de cette pièce, c'est la question de la violence. La pièce pose ici la question de la violence, et par extension celle de « la violence légitime ». Et ce que je cherche à comprendre, c'est qui a le droit de tuer dans une société organisée ? L'histoire se passe dans un pays imaginaire qui ressemble à s'y méprendre aux Comores. Il faut des motifs qui parlent à tout le monde quand on cherche à produire une œuvre qui intéresse, qui a l'ambition de toucher, d'émouvoir et donc de faire réfléchir. Quel usage fait-on dans nos pays, de la violence quand se dresse en face nous l'arbitraire, la dictature, l'imposture ? Est-ce qu'on se résigne et on accepte, ou est-ce qu'on se bat, on s'indigne et on s'oppose comme le fait Combo mon personnage ? A-t-on le droit de répondre à la violence par la violence, surtout quand il ne reste pas d'autres choix. A

la lecture du titre, on peut aisément comprendre qu'il y a une invitation à s'opposer.

Question : Et qu'est-ce que le titre signifie pour vous ?

N.D : Ce titre signifie beaucoup de choses. Je n'ai pas pour habitude d'écrire des pièces à thèses. Car je ne veux pas qu'à l'issue de la lecture de la pièce, ou à l'issue du spectacle, les gens s'enferment dans une réponse que je leur aurais imposée. J'aime les pièces ouvertes, qui émettent des hypothèses, et qui n'enferment pas les lecteurs et les spectateurs dans des réponses définitives. Ma plus grande satisfaction, c'est d'entendre des gens qui se posent encore des questions à l'issue du spectacle. Là est mon unique objectif, ma grande joie.

Question : A en croire votre fable, l'objectif est de retracer avec cette œuvre une partie de l'histoire des Comores. Pensez-vous que la présence du mercenaire a-t-elle impacté le pays sur le plan socio-économique ?

N.D : Quand on lit les mémoires de Bob Denard, on se rend bien compte à quel point il se sent satisfait des « bienfaits » qu'il a « apporté aux Comores ». C'était un homme qui se présentait comme « l'ami des Comores », « le serviteur », « le bienfaiteur » de l'archipel. Il a dirigé, vous le savez, la garde présidentielle du Président Ahmed Abdallah Abdérémane jusqu'à son assassinat. Ce mercenaire a été financé par l'Afrique du Sud de l'apartheid et il a profité de cette manne financière pour faire des Comores sa base arrière, un pays où il a fait fructifier ses affaires. Certains comoriens se plaisent d'ailleurs à dire que les Comores ne se sont jamais autant bien développées que durant ces quelques dix années de règne des mercenaires. Mais au fond, qu'est-ce que les Comores ont retenu de cette période ?

Qu'ont-ils fait de cette part de leur histoire ? Est-ce que cette histoire est restée de l'ordre du refoulé ? Une période dont on ne veut plus parler ? Est-ce parce que des gens qui ont profité de cette situation déstabilisante pour le pays, ne veulent pas se rappeler ce mauvais souvenir ? Est-ce que cette période leur donne mauvaise conscience ? Et puis, est-ce que les comoriens qui ont été les proches collaborateurs de Bob n'ont-ils pas prêté le flanc à l'ancien colon pour continuer la déstabilisation du jeune Etat comorien, en permettant la présence de ces mercenaires français ? Les gouvernements français successifs ont eu connaissance de sa présence et de ses agissements et ils en ont d'ailleurs profité. Et pour être tout à fait juste, le président Abdallah lui-même lui a confié cette mission de « protecteur » de son régime. A-t-il fait cela, parce qu'il ne faisait pas assez confiance à la jeune armée comorienne ? Le coup qui a conduit à la révolution comorienne et à l'avènement du président Ali Soilihi peut laisser croire cela. Autant de complexité que j'ai tenté de mettre en perspective dans la pièce pour tenter de comprendre. « Ni rire, ni pleurer, mais comprendre », disait Spinoza. Il nous faut tenter de comprendre, pour avancer. Les fantômes des mercenaires hantent encore nos imaginaires, que ce soit dans les Comores indépendantes, à Mayotte ou dans le reste du monde où des « bobs » en puissance ont fait, ou font encore régner la terreur. C'est un texte qui part des Comores, mais qui a une vocation universelle.

Question : Lors de la représentation du 9 mars dernier à l'Alliance française de Moroni, avec la compagnie Stratagème (Soumette Ahmed et Thomas Bréant), pensez-vous avoir touché la sensibilité du comorien lambda ? Avez-vous atteint votre objectif ?

N.D : Si j'en crois les retours et



les questions que m'ont posé les spectateurs à l'issue de la représentation, je pense que la pièce a touché. Les gens sont repartis avec des questions et c'était mon intention. Je trouve la mise en scène très belle, très forte. Je trouve que picturalement, la pièce est somptueuse. Je suis très content du travail de la lumière. J'aime beaucoup la sensibilité de Samir Houmadi, le créateur lumière. On distingue bien les différents tableaux. Je trouve que ça met en valeur le travail du comédien. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un seul en scène et qu'il faut tenir l'attention du public. Et de ce point de vue, je trouve que Soumette Ahmed est surprenant dans son jeu. Cela est dû forcément à la grande complicité qu'il a avec Thomas Bréant, le jeune metteur en scène. Ils sont très à l'écoute, l'un de l'autre, et cela fait beaucoup dans le rendu du spectacle. Je suis très heureux qu'ils aient monté ce texte qui me tient à cœur.

Question : Quelle sera la suite à cette fable ?

N.D : La pièce est programmée le 13 avril 2019 dans le cadre des activités culturelles du Centre universitaire de Mayotte à Dombéni. D'autres festivals à Mayotte vont également l'accueillir, notamment le 21 avril au fes-

tival Baobab au Lycée Nord de Mamoudzou. Des théâtres à l'île de La Réunion sont en pourparlers avec la compagnie Stratagème, et puis le projet c'est de jouer dans des festivals importants en France l'an prochain, on l'espère. On y travaille, car c'est une histoire qui a autant de résonances aux Comores qu'en France. L'idée étant que cette part de l'histoire douloureuse soit connue, enseignée, partagée pour que peut-être les meurtrissures cicatrisent, et que les fantômes, encore à l'œuvre, cessent de nous hanter, de nous ensorceler, de nous parasiter. Une nuance, néanmoins : "En finir avec Bob*" n'est pas une ode au meurtre ou à la haine. C'est aussi un texte d'amour incarné par le personnage de la mère par exemple. Quelque part, elle laisse entendre qu'il nous faut affronter la haine de nos plaies, pour apprendre à nous considérer. On n'est pas obligés d'être tous et toutes d'accord, surtout en ces temps troublés, mais la préservation de la personne humaine, dans le respect des droits est quelque chose de fondamentale.

Propos recueillis par A.O Yazid
*En finir avec Bob, L'Harmattan, collection L'instant théâtral, Paris, 2011.

PATRIMOINE CULTUREL

Prochainement une liste pour le patrimoine culturel immatériel

En partenariat avec le ministère en charge de la Culture, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a lancé hier en début de matinée l'atelier national sur l'élaboration des inventaires participatifs avec les communautés. Plusieurs personnes y ont pris part notamment la directrice générale de la Culture, des arts et du patrimoine culturel, madame Wahidat Hassane.

"L'objectif de cet atelier de renforcement des capacités est de préparer les agents à la manière de faire

l'inventaire pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », explique Mohamed Ould Lemine Bedjeu, expert de l'UNESCO. Durant son exposé, ce dernier a montré que le patrimoine culturel immatériel (PCI) est une affaire communautaire. Ce travail qui va durer dix jours a pour but de préparer les communautés avant de passer à l'activité d'inventaire de la vidéo participative. Cet atelier qui s'adresse aux responsables ministériels, aux organisations communautaires, aux membres des communautés locales, aux chercheurs et aux organisations non gouvernementales vise à doter ces derniers de toutes les compéten-

ces nécessaires pour concevoir et faciliter la démarche d'inventaire fondée sur l'engagement collectif et adaptée à la particularité des communautés en question.

Madame Wahidat Hassane a expliqué la particularité d'un tel projet. « Ce projet est l'aboutissement des premiers travaux conjoints entre les experts internationaux de l'UNESCO et les forces vives nationales comptant chercheurs, techniciens, agents de l'administration comorienne au service de la grande cause de la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel », a-t-elle rappelé avant de porter sa voix encourageante à tous ceux qui pren-

dront part à cet atelier de renforcement. La directrice générale de la Culture salue cette initiative tout en promettant que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour faciliter le déroulement du travail et la diffusion de la liste nationale de Patrimoine Culturel Immatériel qui sera établie par les équipes techniques.

« Après ces travaux, un inventaire pilote du patrimoine culturel immatériel sera réalisé à Mohéli, à Anjouan et en Grande Comore pour garder une trace de nos richesses immatérielles », a-t-elle renchéri. Signataires de la convention de 2003 et celle de 2005, les Comores se doi-

vent de mettre en marche le train pour pérenniser le PCI national et promouvoir l'histoire du pays. « Ensemble œuvrons à la valorisation de notre culture, de notre histoire, de notre patrimoine à travers la diversité des communautés comoriennes qui symbolise ce peuple et l'identité nationale de ce pays », a-t-elle poursuivi. Pour conclure et déclarer ouvert l'atelier, Wahidat Hassane a rappelé que l'inventaire ne pourrait ni aboutir ni réussir sans le soutien et l'engagement de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

A.O Yazid

PRISONNIERS POLITIQUES

L'impossible grâce

Pour ce qui est de la proposition de la loi d'amnistie émanant de plusieurs députés, laquelle nécessite entre autre, la publication d'un décret pour l'ouverture d'une session extraordinaire, Azali Assoumani a simplement répondu « qu'il n'était pas encore président et l'Assemblée nationale est une institution autonome mais très sincèrement concernant ce problème, les affaires dont il est question sont très graves et il ne faut surtout pas les minimiser, il est

donc un peu tôt pour parler de grâce ou d'amnistie, sinon à quoi servirait la justice ? ». Il faut sans doute préciser que l'amnistie n'est nullement du ressort présidentiel.

Il a par ailleurs beaucoup insisté « sur la non reconnaissance des faits reprochés par les auteurs des différentes affaires » qui ont secoué la république en 2018, ajoutant que « pourquoi libérer des détenus qui refusent toujours de reconnaître les actes qu'ils ont commis, ceux qui

veulent l'être devraient d'abord reconnaître ce qu'ils ont commis ou voulu commettre ».

Pour autant le président-candidat qui dit être « dans la réconciliation, estime qu'il y a des conditions à poser pour que tout cela serve de leçons ».

Azali Assoumani a en outre évoqué l'idée d'une conférence nationale sur l'épineuse question des prisonniers politiques et des exilés, dont le plus connu est l'ancien pré-

sident de l'île d'Anjouan, le Colonel Mohamed Bacar, sans livrer plus de détails sur les contours de ladite conférence.

Concernant la loi d'amnistie, le président de l'Assemblée nationale, Abdou Oussené a confirmé avoir bien envoyé un courrier au secrétariat général du gouvernement comme le prévoit la constitution, à la fin de la semaine dernière. « Nous attendons la réponse du gouvernement », a-t-il fait savoir au

téléphone, entendant par là, la publication du décret de convocation de la session extraordinaire. Maintenant il y a fort à parier que si la loi d'amnistie devait être adoptée, ce serait pour la prochaine session ordinaire d'avril. Mais son adoption (ou non) sera sans doute parsemé d'embûches.

Fsy

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Azali tient son meeting de Mutsamudu dans un stade de Missiri plein à craquer

Le candidat Azali Assoumani était hier à Anjouan au stade de Missiri pour la dernière ligne droite de sa campagne électorale. Au côté d'Anissi Chamssidine, les deux candidats appellent les anjouanais à transformer leur présence massive en victoire dans les urnes.



Azali tient son grand meeting de Mutsamudu

Le président-candidat Azali Assoumani était hier mardi au stade de Missiri pour boucler sa campagne dans l'île d'Anjouan. Devant une marée bleue, le candidat compte toujours gagner les élections dès le premier tour. « Depuis le début de la campagne, les meetings se déroulent de manière très bonne, la preuve en est que vous êtes tous là. Aujourd'hui, j'appelle les anjouanais à transformer cette présence aux urnes le 24 mars prochain », déclare le candidat

Azali Assoumani. Devant les anjouanais et anjouanaises, le candidat reconnaît toujours qu'il a une dette envers eux. « Quand j'étais à Anjouan, j'ai appris beaucoup de choses, ce qui m'a permis aujourd'hui

d'avoir beaucoup d'expérience. J'espère honorer cette dette Inshallah », poursuit-il.

Pour son dernier jour de campagne à Anjouan, le candidat-président promet de régler la situation d'insé-

curité qui règne actuellement à Anjouan. Selon lui, il ne peut y avoir de développement sans la sécurité des biens et des personnes. « Si on arrive à gagner la bataille sur la sécurité, le développement viendra » lance-t-il. Devant une foule tout en bleue, dominée par des femmes, Azali Assoumani s'engage à développer les infrastructures aéroportuaires pour aider les comoriens à circuler facilement entre les îles.

Pour son gouverneur, il annonce qu'Anjouan a changé depuis ces deux dernières années. Anissi Chamssidine explique qu'Anjouan était une île attractive mais que cette image tendrait à disparaître. « Une fois élu à la tête de l'île, je vous demande de nous aider à redonner à Anjouan son image d'antan », demande-t-il. Pour ce qui est des élections, l'ancien gouverneur reste confiant. « Après avoir discuté avec

les anjouanais, je peux vous dire que les élections du 24 mars prochain ne seront qu'une formalité pour nous. Les signaux sont aux verts », dit-il.

Dr Zaidou, appelle les candidats à dire la vérité au lieu de berner la population anjouanaise. « Les autres candidats viennent ici nous dire qu'ils vont redonner à Anjouan sa tournante en 2021. Mais comment ? », s'interroge-t-il, avant d'ajouter que « voulant à tout prix induire les anjouanais en erreur, ils se trompent eux mêmes ». Ce dernier assure au président candidat que sa popularité est intacte ici à Anjouan. « Si Ngazidja votent à 80%, nous devons faire plus pour vous reconduire à la tête du pays. Et si Mr le président, on ne fait pas les 80%, il faut nous téléphoner pour nous féliciter », conclut-il.

Mohamed Youssouf

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES ANTICIPÉES : J-4

731 jeunes formés dans l'observation des scrutins électoraux

Depuis hier, des jeunes comoriens poursuivent la formation d'observateurs pour les élections du 24 mars. 415 pour Ngazidja, 268 Ndzuwani, et 48 pour Mwali. Cette formation est dirigée par des formateurs comoriens, et est financée par l'Union Européenne pour une somme de 300 000 euros. Cette somme, a été accordée à la Plateforme Comorienne de Veille Citoyenne pour l'observation des prochaines élections. Reste à savoir si la Commission Electorale Nationale Indépendante délivrera les accréditations aux observateurs.

Les élections anticipées présidentielles et des gouverneurs auront lieu le 24 mars

prochain. A cet effet, des jeunes comoriens ont commencé depuis hier 18 mars, la formation d'observateurs pour ces élections. C'est la Plateforme Comorienne de Veille Citoyenne qui dirige ladite formation.

« Les choses se passent bien depuis hier, nous avons des jeunes qui sont ambitieux qui se donnent à 100% pour cette formation. En fait, ce sont des jeunes cadres qui ont déjà participé à pas mal d'événements. Parmi ces jeunes, certains ont déjà été observateurs, et membres de bureaux de vote durant les élections passées », a fait savoir le formateur Sultane Abdourahim.

Sultan Abdourahim a également fait savoir que les formateurs étaient tous comoriens, ayant été à

leur tour formés par l'Institut Gorée.

Le secrétaire général de la Plateforme Comorienne de Veille Citoyenne Ali Mouigni Ahamada, a déclaré que « nous avons proposé au gouvernement de mobiliser 731 observateurs dans l'ensemble de 731 bureaux de vote ».

L'ancien officier de l'armée comorienne, le capitaine Rachadi Abdallah est convoqué ce mercredi chez le procureur de la république, Mohamed Abdou. L'information qui est tombée hier a été confirmée par des proches de l'ancien officier. Rachadi Abdallah est convoqué « pour dis-

« Cela signifie, que chaque bureau de vote aura un observateur, nous avons envoyé un courrier à la Commission Electorale Nationale Indépendante pour information sur la formation que nous sommes en train d'effectuer, elle nous a donné son accord », a-t-il dit.

La suite logique serait que la

Ceni délivre des accréditations aux 731 observateurs, « nous ne pouvons qu'espérer qu'elle le fasse », a-t-il plaidé.

Nassuf Ben Amad

ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Le capitaine Rachadi Abdallah, soutien de Campagnard, convoqué chez le procureur

L'ancien officier de l'armée comorienne, le capitaine Rachadi Abdallah est convoqué ce mercredi chez le procureur de la république, Mohamed Abdou. L'information qui est tombée hier a été confirmée par des proches de l'ancien officier. Rachadi Abdallah est convoqué « pour dis-

cussions sur des termes utilisés lors du meeting de Campagnard, le 16 mars dernier à Mitsamihuli ».

Pour rappel ce jour-là, très en verve, il avait dit entre autres « pour le 24 mars prochain également, vous avez les armes, vous les aurez mais nous allons quand même ramener l'ancien président Azali Assoumani, chez lui, dans sa

famille et loger Soilihi Mohamed au palais présidentiel de Beit-Salam ».

Le capitaine Rachadi Abdallah vit aux Etats-Unis depuis plusieurs années. Il est venu aux Comores afin de battre campagne pour son compagnon d'armes, le Colonel Soilihi Mohamed.

Affaire à suivre



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien, (SWIOFish1)- P132123/P132029

Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant individuel pour un audit organisationnel pour le projet SWIOFish1

Date de l'avis : 20 Mars 2019

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l'Environnement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : Recrutement d'un consultant individuel pour un audit organisationnel pour le projet SWIOFish1.

jours, soit par la prise en compte des observations du comité de pilotage soit par une note technique expliquant les raisons de la non prise en compte desdites observations.

Le consultant travaillera de manière participative avec l'ensemble des acteurs concernés.

2. Objectif de l'audit du Projet :

Suite à la mission de supervision et de la revue à mi-parcours de la Banque Mondiale en septembre 2018, la mission a recommandé au projet de faire un audit organisationnel qui a pour objectif de :

- Procéder à l'évaluation de la structure organisationnelle et du fonctionnement de l'UGP ainsi que les relations entre les agences d'exécution délégués (AED) et l'UGP;
- Proposer un mode de fonctionnement optimisé de l'entité permettant l'atteinte des résultats du projet dans les temps impartis, et d'en abaisser les coûts de fonctionnement.
- Proposer un système de traitement des requêtes émises par les AED;
- Réviser les termes de références de l'ensemble du personnel pris en charge par le projet.

Il faut noter que cette méthodologie est donnée à titre indicative. En fonction de son expérience, le consultant peut proposer une organisation et une méthodologie différentes de ce qui est indiqué ci-dessus. Il devra en particulier si possible renforcer l'approche participative pour une acceptation aisée des résultats de la mission par toutes les parties prenantes.

Les propositions seront examinées par les parties contractantes pour retenir l'approche définitive la plus appropriée.

4. Durée du travail des consultants :

La mission se déroulera sur une durée 60 hommes jours étalés sur 3 mois et sera basée à la Direction Générale des Ressources Halieutiques. La rémunération de la mission est forfaitaire.

5. Profils des consultants :

Qualifications requises :

- * Diplôme de niveau master en gestion, droit ou sciences sociales,
- * Parfaite connaissance du français, l'anglais serait un atout,

Expérience professionnelle générale :

- Avoir une expérience professionnelle attestée d'au moins 10 ans dans le domaine des audits institutionnels et organisationnels et en renforcement des capacités,
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de l'audit ou de la gestion de projet.
- Avoir une expérience en gestion des ressources humaines.
- Avoir réalisé au moins 3 missions similaires comme chef de mission au niveau international,

3. Méthodologie :

Pour l'aider à mener l'étude qui lui est confiée, le projet assurera au consultant l'accompagnement et la facilitation de la mission sous diverses formes : désignation d'un référent (lors du lancement de la mission), mise à disposition des documents, facilitation des contacts, appui technique et/ou organisationnel, études.

6. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

La mission sera découpée en trois phases successives:

• La phase préparatoire consistera à établir un état des lieux de l'organisation en termes humain, opérationnel, financier et procédural : étude des documents du projet pertinents pour la mission, réunion de démarrage avec l'UGP, proposition de la méthodologie de la mission.

La finalisation de cette phase sera matérialisée par le Livrable 1 décrit plus bas.

• La phase d'évaluation :

Collecte et analyse des données selon le cadrage et la méthodologie arrêtés au terme de la phase précédente. A l'issue de ces travaux, le consultant tiendra une rencontre d'échanges avec la Coordination et rendra le Livrable 2 Rapport de diagnostic décrit plus bas.

Le consultant présentera les résultats de l'étude au cours d'un atelier de restitution qui sera organisé par l'UGP après une semaine du dépôt du rapport provisoire. Ce délai sera mis à profit par l'UGP et autres acteurs stratégiques pour l'examen / la revue du rapport.

A la fin de cette étape le consultant remettra le Livrable 3 Note détaillée sur les évolutions institutionnelles retenues.

• La Phase de développement/finalisation des propositions de réorganisation :

a. Au cours de cette dernière phase, après que la note d'évolution institutionnelle ait été validée à travers une rencontre avec les parties prenantes, le consultant produira le plan de développement organisationnel de l'UGP ainsi que le plan d'action pour sa mise en œuvre. La durée calendaire de ce travail est estimée à **2 semaines**

b. Rapport final provisoire (Livrable 4): le consultant disposera donc de 5 jours pour la préparation du Plan de Renforcement des capacités (après la rencontre d'échanges citée ci-dessus) pour déposer le rapport final provisoire.

c. Rapport final. L'UGP et les autres parties prenantes disposeront de cinq (5) jours pour valider le rapport final provisoire ou formuler des observations sur les pré-occupations de l'atelier de partage non prises en compte par le consultant. Passé ce délai, le rapport est considéré comme validé. Mais en cas de réception desdites observations dans le délai, le consultant est tenu de répondre dans un délai de sept (7)

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes/attestations de réussite, attestations et/ou certificats de travail, etc.,** doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au **plus tard le Mercredi 03 Avril 2019 à 10 heures, heure locale** de Moroni – Union des Comores à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **recrutement d'un consultant individuel pour un audit organisationnel pour le projet SWIOFish1** »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud Ouest de l'Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@gmail.com - Tél : (269) 763 64 22

4ÈME AG DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (ANUE-4)

Adoption d'un plan directeur pour un avenir plus durable

La quatrième assemblée générale du Programme des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-4) s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 11 au 15 mars 2019. Plus de 4 700 délégués, se sont réunis à Nairobi pour la plus haute instance mondiale pour la protection de l'environnement, dont les décisions fixeront le programme mondial, notamment en prévision du Sommet des Nations Unies pour l'action climat qui aura lieu en septembre.



D'après le communiqué sorti à cet effet, suite à cinq jours de discussions, les ministres de plus de 170 États membres ont présenté un projet audacieux pour le changement affirmant que le monde devait accélérer le processus vers un nouveau modèle de développement afin de respecter la vision énoncée dans les objectifs de développement durable pour 2030. L'Assemblée a débuté par une minute de silence à la suite du crash d'un vol d'Ethiopian Airlines entre Addis-Abeba et Nairobi, qui a coûté la vie aux 157 passagers à bord, y compris des responsables de l'ONU

et d'autres délégués se rendant à la réunion.

Se déclarant profondément préoccupés par les preuves de plus en plus évidentes que la planète est de plus en plus polluée, se réchauffe rapidement et s'épuise dangereusement, les ministres se sont engagés à relever les défis environnementaux en proposant des solutions innovantes et en adoptant des modes de consommation et de production durables.

« Nous réaffirmons que l'éradi-

cation de la pauvreté, la transformation de modèles non-durables et la promotion de modes de consommation et de production durables, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles du développement économique et social sont les objectifs primordiaux et les exigences essentielles pour assurer un développement durable », ont déclaré les ministres dans une déclaration finale. « Nous améliorerons les stratégies nationales de gestion des ressources grâce à des

approches et à des analyses intégrées du cycle de vie complet pour parvenir à des économies efficaces en ressources et à faible émission de carbone », ont-ils déclaré.

En plus de s'engager à promouvoir des systèmes alimentaires durables en encourageant des pratiques agricoles résilientes, à lutter contre la pauvreté par une gestion durable des ressources naturelles et à promouvoir l'utilisation et le partage de données environnementales, les ministres ont déclaré qu'ils

réduiraient considérablement les d'articles en plastique à usage unique.

« Le monde est à la croisée des chemins mais nous avons choisi aujourd'hui la voie à suivre », a déclaré Siim Kiisler, président de la 4ème Assemblée des NU pour l'environnement et ministre estonien de l'environnement. « Nous avons décidé de faire les choses différemment. En réduisant notre dépendance à l'égard des plastiques à usage unique et en plaçant la durabilité au cœur de tout développement futur, nous allons transformer notre mode de vie. »

L'ANUE est la plus haute instance mondiale en matière d'environnement, à laquelle assistent des chefs d'État, des ministres de l'Environnement, des PDG d'entreprises multinationales, des ONG, des activistes de l'environnement... Cette ANUE-4 s'est tenue sous le double thème des solutions innovantes pour les défis environnementaux et la consommation et la production durables.

Mmagaza

FOOTBALL

Le siège de la Ligue de Ngazidja, cambriolé

Le samedi 14 mars 2019, les locataires de la Ligue de football de Ngazidja ont eu la triste et douloureuse surprise de constater que leur siège a fait l'objet d'un véritable cambriolage le soir du vendredi 15 mars 2019. Six portes ont été défoncées. Les cambrioleurs sont repartis les sacs, remplis de valeurs butins : ordinateurs portables, téléphones portables et clefs Usb. Alertés, les officiers de police judiciaire s'étaient rendus immé-

diatement sur les lieux, pour un 1er constat.

Le début du week-end s'est révélé saumâtre pour les membres de la Ligue de football de l'île. Leur bureau a fait l'objet d'un cambriolage le soir du vendredi 15 mars 2019. Certains pensent que c'est l'œuvre des voleurs qui connaissent bien le milieu. Les cambrioleurs sont bien organisés. Avant de passer à l'acte, ils identifient les maisons dignes d'intérêt, repèrent les objets de valeur et mobilisent leurs complices.

Victime d'un cambriolage, Dhouria Abdou, secrétaire générale de cet instance du Football régional, rapporte son traumatisme : « Nous n'avons aucune idée des auteurs du vol. Le dossier est entre les mains de la gendarmerie nationale. La Ligue reste à sa disposition pour des informations complémentaires et utiles ».

Ces actes de vandalisme ont été perpétrés le soir du vendredi 15 mars 2019. Dans les couloirs de la Ligue, les commentaires des badauds font état d'un coup planifié par un groupe qui connaît bien le lieu. L'hypothèse d'une complicité

locale devrait être privilégiée. « Encore une fois. Ce sont de simples insinuations. La Ligue n'a aucune idée. L'enquête est dirigée par la gendarmerie », coupe Dhouria. Les officiers de police judiciaire sont chargés de constater les faits, d'en rassembler les preuves et de poursuivre les auteurs présumés.

Le vendredi soir donc, les cambrioleurs ont défoncé la porte principale du bureau de la Ligue. Une fois à l'intérieur, ils ont fait autant sur cinq portes, dont celles du magasin, du président, de la secrétaire générale, du service des compétitions, et du local des Districts.

Curieusement, les gros ordinateurs, les scanners et les imprimantes n'ont pas suscité la convoitise des voleurs. Et apparemment, les membres de la Ligue n'ont pas encore été attendus. « Je suis ici depuis mai 2017, on n'a jamais été victime d'un acte de vandalisme. Par contre, il arrive que des personnes, qui accusent à tort la Ligue de mauvaise gestion, se livrent à des actes de sabotages. Je parle de l'ancienne Ligue », développe la Secrétaire générale.

Bm Gondet

ELECTIONS ANTICIPÉES : J-5

Wunagna wa Nguwengé sensibilise sur la tenue d'élections paisibles

Samedi dernier, le mouvement Wunagna wa Nguwengé était en tournée à Mbadjini au sud de Ngazidja. Dans les 19 villages que compose la région, l'ONG appelle la population à aller voter sans aucun problème et surtout que la campagne se termine dans une atmosphère de paix et stabilité dans la région.

À moins d'une semaine de la tenue du 1er tour des élections présidentielles et des

gouverneurs des îles, le mouvement Wunagna wa Nguwengé multiplie ses activités de sensibilisation de la population non seulement pour aller voter mais aussi que la campagne se termine en douceur. En ce sens, une caravane a été organisée samedi dernier dans la région de Mbadjini. « Notre objectif est de se représenter dans les 19 localités de Mbadjini-Ouest dans les instances nationale et internationale pour défendre et promouvoir leur intérêts », annonce Mkadzilé Mohamed

Assaf, président de l'association Avant Wunagna wa Nguwengé. L'ONG appelle à la population d'aller voter et éviter les conflits sociaux. « Le passé est le passé. Il faut éviter la récidiviste des conflits inter-villageoise provoqués par les campagnes », dit-il.

L'association a salué en particulier l'accueil chaleureux effectué par la communauté de la grande Ville de Nkourani-Sima. Elle a lancé un vibrant appel à la population de Mbadjini- Ouest en particu-

lier et la population comorienne en général à préserver la paix car selon lui, « la paix n'a pas de prix et qu'une perte humaine est irréparable ». Ce dernier montre qu'on peut connaître le début d'un conflit mais jamais la fin. D'où l'appel à accomplir le devoir civique « en évitant toute tentative de déstabilisation ».

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
 Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
 Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
 Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
 Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssouf
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Chronique Sportive
 B.M. Gondet
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
 Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES (DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien, (SWIOFish1)- P132123/P132029

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant individuel pour assurer le contrôle, le suivi et la surveillance des travaux de réhabilitation du bâtiment du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement.

Date de l'avis : 20 Mars 2019

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l'Environnement pour financer le coût du Premier projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un consultant individuel pour assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation du bâtiment du ministère de l'énergie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement.**

2. Objectif de la mission :

La mission du consultant consistera à assurer la supervision, le contrôle et le suivi de l'exécution des travaux relatifs à la réhabilitation du bâtiment du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement

3. Description des Tâches :

- La supervision et surveillance des travaux
- La vérification de :
 - la qualification du personnel d'encadrement de l'entreprise adjudicataire du marché et son nombre
 - l'état du matériel proposé, son adaptation au travail à réaliser et aux résultats attendus
 - l'adaptation du programme des travaux aux contraintes extérieures du respect par l'entreprise des prescriptions relatives au stockage du matériel et matériaux
- l'examen et l'approbation du projet d'installation de chantier présenté par l'entreprise ;
- Le contrôle de qualité :
 - Contrôle continu de la qualité et réception des matériaux (matériaux de carrière, fer à béton, sable, etc.)
 - Contrôle continu du respect des spécifications de mise en œuvre de ces matériaux ;
 - Le contrôle des quantités, analyse des écarts et proposition des mesures correctives.
 - Le suivi du planning d'exécution,
 - La surveillance et suivi environnemental et social comprenant :
 - i- Contrôle et suivi de l'exécution du PGES pendant l'installation du chantier, l'exécution des travaux et la réception des travaux
 - ii- l'élaboration des fiches de suivi environnementales
 - iii - Suivi environnemental, évaluation de la portée des mesures prévues et proposition des mesures correctives s'il y a lieu
 - L'examen des modifications techniques proposées en cours d'exécution.
 - La tenue du journal de chantier
 - La conduite des réunions mensuelles de chantiers et élaboration des rapports
 - Le suivi de la conformité au Marché de l'exécution des travaux
 - Le suivi de la conformité au Plan de Gestion Environnementale et Sociale et au Cahier de Clause Environnementale et Sociales
 - L'établissement des rapports mensuels d'avancement et d'exécution des travaux y compris l'exécution du PGES.
 - La prise des métrés contradictoires et établissement des attachements avec l'entrepreneur L'établissement des décomptes mensuels
- Le suivi financier du projet

L'émission des notes techniques inhérente à la bonne exécution des travaux.

L'examen des variantes techniques ou des modifications
L'inspection finale de l'exécution des mesures environnementales et sociales

Le contrôle inhérent aux phases de réception provisoire;
L'inspection finale des travaux et réceptions provisoires
Préparation du décompte final

4. Durée du travail du consultant :

La durée de la consultation est de 90 jours. La mission va se dérouler en Union des Comores, sous la supervision de la DGRH et de l'Unité de Gestion du Projet.

5. Profil du Consultant :

Le consultant doit avoir:

- Au moins 10 ans d'expérience en développement communautaire/social dans les zones rurales ;
- Une expérience avérée d'au moins 5 ans, en élaboration des plans de gestion communautaires, ou des plans d'aménagements de terroirs ;
- Un diplôme universitaire de niveau master en aménagement, développement rural, Ingénieur halieute ou diplôme équivalent.

La maîtrise de l'outil informatique et du français comme langue de travail sont également requis.

6. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et certificats, etc.**, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le Mercredi 03 Avril 2019 à 10 heures, heure locale** à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **Recrutement d'un consultant individuel pour assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation du bâtiment du ministère de l'énergie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement** »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud Ouest de l'Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr - Tél : (269) 763 64 22